*Configurations et dynamiques familiales*

*XIX e Colloque international de l’Aidelf*

*Institut de démographie - Université de Strasbourg*

**Choix d'une langue au sein de la famille au Cameroun : entre héritage et pragmatisme**

Patrice Tanang\*

Ngoufo Joelle\*\*

Hervé Efon\*\*

Résumé :

Au cours des dernières décennies, le processus de mondialisation, qui s'est accompagné d'un usage prédominant de certaines langues, a également contribué à l'uniformisation de la culture à l'échelle mondiale. Plusieurs langues, pas très répandues, ont eu du mal à rivaliser et à survivre cette évolution. Les locuteurs de nombre d'entre elles, en danger, ne sont très souvent pas convaincus du statut ou de la valeur de leur langue d’origine et, par conséquent, ne les transmettent pas à la génération suivante. Cette absence de transmission intergénérationnelle est l'une des caractéristiques les plus marquantes des langues menacées au Cameroun.

Au sein des familles camerounaises, s'agissant de l'éducation linguistique des enfants, les parents ne laissent que peu de place au hasard. Qu'il soit question d'opportunités professionnelles ou de la transmission du patrimoine familial, certaines langues présentent une valeur économique ou sociale ajoutée. A cet égard, le choix d'une langue dans le ménage résulte de relations pouvant être conflictogènes entre la politique linguistique du pays et l'idéal de préservation de l'héritage linguistique de chacun des parents. Ainsi, les langues vernaculaires ont perdu leur vitalité de nos jours au profit des langues officielles.

Mots clés : Famille, politique linguistique familiale, vitalité linguistique, langue véhiculaire, langue vernaculaire, alphabétisation.

**Introduction**

Dans la plupart des sociétés africaines, la famille constitue la première instance de socialisation de l’individu. De ce point de vue, elle est le cadre de transmission des schémas et principes essentiels, en particulier des premiers apprentissages du langage, des règles et des valeurs de base. Elle fixe et coordonne les milieux de socialisation qui déterminent la nature de la culture inculquée. Ainsi, les milieux géographiques, ethniques, sociaux et le milieu de référence constitue autant de paramètres à la constitution de l’environnement de l’individu socialisé. Partant de là, l’éducation langagière des enfants dépend étroitement des choix familiaux en matière de langue et de communication, choix qui sont bien évidemment liés à des habitudes culturelles et à des contraintes sociales.

Parler du choix d’une langue au sein de la famille nucléaire suppose que soient connus les rapports aux langues des familles et les choix qui vont être faits pour inscrire les enfants dans les échanges familiaux, scolaires et sociaux. C’est à ce titre que dans bien de sociétés, les parents jouent un rôle prépondérant dans l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants. En effet, ils ont pour responsabilité première l'éducation et la protection de leurs enfants. Il leur revient très souvent de veiller à l'épanouissement personnel de ces derniers en instaurant un climat familial serein et la compréhension mutuelle au sein de la famille.

De nos jours, les familles sont confrontées au nécessaire contact de plusieurs langues dans la vie quotidienne et vivent comme elles le peuvent les problèmes de la transmission des langues, des choix scolaires, du mélange des langues, des attitudes complexes, identitairement marquées, des uns et des autres. La cellule familiale urbaine, qui constitue un modèle dominant aujourd’hui, est nucléaire et ne comprend que les parents et les enfants. La question du choix des langues est très liée à cette vision de la famille dans laquelle la transmission de tout patrimoine, y compris langagier, se fait prioritairement des parents aux enfants. Le monolinguisme peut être alors perçu comme un facteur de cohésion de la famille mononucléaire (Delamotte-Legrand et Sabria, 2002).

Au Cameroun, les situations familiales les plus fréquentes sont linguistiquement complexes. Il s’agit surtout de situations où sont en contact plusieurs cultures, une histoire coloniale et, à travers elles, plusieurs langues. Ainsi, les enfants grandissent, apprennent à parler, trouvent leur place dans des sociétés où des langues différentes organisent les réseaux de la vie quotidienne. Dans un tel contexte, les parents se trouvent confrontés à une multitude de questions, dont la plupart sont porteuses d’enjeux existentiels. Quelle langue choisir pour l’éducation des enfants à la maison ? Et laquelle choisir pour l’éducation des enfants à l’école ? Dans quelle langue voudrait-on que l’enfant grandisse ? Quelle langue souhaite-t-on ériger en langue de communication dans le ménage ? Quels critères sont retenus pour choisir les langues transmises ?

En vue de comprendre les choix effectués par les parents dans les aménagements linguistiques effectués au sein des familles camerounaises, le présent article propose dans une première partie une synthèse de la situation sociolinguistique du Cameroun, et dans sa deuxième partie, rappelle des aspects théoriques liés à la reproduction sociale des langues ainsi que les modèles de comportement liés aux langues. La troisième partie décrit la méthodologie de l’étude. Ensuite, sont présentés les motifs et modèles de transmission des langues d’origine au Cameroun dans la quatrième partie, enfin les raisons de la percée des langues officielles dans les familles.

**Le paysage sociolinguistique du Cameroun**

Le Cameroun est un pays situé en Afrique centrale et s’étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés environ. C’est une mosaïque d’ethnies et de cultures, de variétés géographiques et climatiques, toutes représentatives du continent africain (Le Vine, 1984), et communément appelé « Afrique en miniature ». La complexité de la situation sociolinguistique du Cameroun s’explique en prenant en compte à la fois ses dimensions géolinguistique et socio-historique. S’agissant de la première de ces dimensions, le Cameroun est situé, en effet, au carrefour des régions géographiques occidentale, centrale et septentrionale de l’Afrique. Plusieurs courants migratoires ont abouti à la configuration ethnique actuelle et à la cohabitation d’une pluralité de cultures et de langues (Harter, 2005).

Si l’on se réfère à la classification des langues de Greenberg (1963), le Cameroun regroupe trois (03) phylums linguistiques sur les quatre (04) présents dans l’ensemble du continent africain : les phylums Niger-Congo, Nilo-Saharien et Chamito-sémitique. On y dénombre près de 248 langues nationales parlées selon Breton et Fohtung (1991), 280 langues nationales selon Leclerc (2011) et 286 langues parlées selon Lewis (2009). Quelle que soit la source considérée pour dénombrer le nombre d’unités-langues parlées au Cameroun, ce dernier est classé aux côtés du Nigéria comme faisant partie des pays ayant une diversité linguistique sans pareille en Afrique. Les deux langues officielles sont des langues exogènes, le français et l’anglais.

Toutefois, il convient de souligner qu’il existe deux langues parlées qui ne sont apparentées à aucune langue africaine : le pidgin-english et le camfranglais. Le pidgin est une variété qui a émergé des rapports commerciaux entre les premiers Européens et les populations locales (Boum et Sadembouo, 1999). Bien que hors phylum, le pidgin est considéré comme une langue camerounaise à part entière, car il est employé avec des spécificités qui le distinguent de celui parlé dans les pays voisins, à l’exemple du Nigeria. Son extension sur l’ensemble du territoire camerounais, sans distinction de classe d’âge ou de niveau socioculturel freine l’extension non seulement de l’anglais « *grammar* » en zone anglophone mais aussi du bilinguisme officiel (Mendo Ze, 1999). La diffusion du pidgin présente la particularité, en effet, de s’étendre à tout le territoire camerounais, notamment dans les centres urbains, à la différence des autres variétés véhiculaires, qui sont limitées à une zone géographique. Belinga B’Eno et Atindogbe (2001) voient dans cette variété l’unique véhiculaire institutionnalisable*.* Tabi Manga (2000) note la grande fluiditésociale du pidgin, employé dans les situations informelles, et qui a néanmoins droit d’entrer dans les messes catholiques, les cultes protestants et les séances des tribunaux traditionnels.

Le camfranglais quant à lui est la langue de communication d’une certaine jeunesse urbaine camerounaise, particulièrement des lycéens et des étudiants. Il s’agit, « *sur une structure syntaxique et un fond lexical français, de l’utilisation de lexèmes empruntés au pidgin-english/à l’anglais* » (Féral, 1997) et aux diverses langues camerounaises. Mais, contrairement au pidgin, son emploi est limité.

Du point de vue géolinguistique, le Cameroun concentre donc un nombre et surtout une variété impressionnante de systèmes linguistiques : langues nationales, langues exogènes apportées par la colonisation, et plus récemment des mélanges de langues. Mais la situation sociolinguistique de ce pays s’explique également très largement par sa réalité sociohistorique qui elle résulte de ce point de vue d’un passé tumultueux où se succèdent plusieurs colonisateurs. Stumpf (1979) et Bitjaa-Kody (2001) retracent les différentes politiques linguistiques, coloniales, post-coloniales et actuelles, qui ont successivement régi la vie linguistique camerounaise et expliquent la vitalité actuelle des langues sur ce territoire. Après le protectorat allemand, ce sont les Français et les Anglais qui se partagent les parties orientale et occidentale du Cameroun respectivement. Les administrateurs en place tentent de diffuser leur langue respective, avec plus ou moins de succès, jusqu’à l’indépendance du pays en 1960. En 1961, la réunification des parties anglophones et francophones dessine les frontières actuelles du territoire de la République du Cameroun et rend officiel un état de fait : le français et l’anglais, dans leurs régions respectives, sont langues de l’administration, de l’enseignement, de la justice et des médias.

Si l’on s’en tient à la Constitution camerounaise, l’anglais et le français sont les deux langues officielles, d’égale valeur. Mais, ce bilinguisme officiel camerounais masque néanmoins une réelle inégalité sociolinguistique : les francophones sont en très grande supériorité numérique au sein de la population camerounaise (RGPH, 2005). De plus, les principales grandes villes du pays – et donc l’essentiel de l’activité économique et politique – sont en zone francophone (Yaoundé, Douala, Bafoussam, Edéa). Enfin, la diffusion de la langue anglaise, même sur son propre territoire, souffre de la très forte concurrence du pidgin-english, qui tend de plus en plus à la supplanter. Face à ce constat de bilinguisme inégalitaire, la politique linguistique de l’Etat camerounais se concentre sur la promotion du bilinguisme officiel, avec pour objectifs de favoriser l’apprentissage des deux langues par l’ensemble de la population et de mettre en place le bilinguisme dans les administrations.

Dans la loi fondamentale du Cameroun, les langues nationales ne bénéficient que d’une reconnaissance symbolique. Elles n’ont aucun statut au-delà de la volonté, clairement exprimée, de les sauvegarder et de les promouvoir. Les diverses langues nationales qui ont des fonctions véhiculaires n’y sont pas mentionnées. Les principales véhiculaires sont : au Nord, l’arabe choa et surtout le fufuldé ; au Sud, le duala, le basaa, le bulu et principalement l’ewondo ; à l’Ouest enfin le ghomala (Tabi Manga, 2000). On peut également citer ici le pidgin, que nous avons déjà évoqué. Enfin, notons que chacune de ces langues véhiculaires a une étendue limitée, ce qui ne semble pas favoriser, pour le moment, une quelconque prise en compte politique.

Une autre rupture sociolinguistique forte s’ajoute à ce contexte institutionnel assez clairement différencié entre langues officielles etlangues nationales : celle qui distingue les situations linguistiques urbaines et rurales. En effet, on peut opposer au Cameroun un milieu rural quasi monolingue à un milieu urbain particulièrement multilingue, et en constante mutation du fait de l’exode rural. En effet, le Cameroun comptait, en 2005, 17 463 836 d’habitants dont 8 948 898 personnes vivant en milieu rural. Ce poids démographique du milieu rural est passé de 71,9% en 1976 à 62,2% en 1987 puis a baissé à 51,2% en 2005 (BUCREP, 2005). Dans ce contexte d’exode rural massif, les villes camerounaises font offices de creuset territorial où se concentre une population à l’image de l’hétérogénéité du territoire et, par-là, des cultures et des langues camerounaises.

Plusieurs auteurs font état de l’affaiblissement des langues vernaculaires dans les populations urbaines. Cependant, lorsque l’on considère les usages linguistiques quotidiens dans les villes camerounaises, il apparaît, selon Tchoungui (2000) qu’« aucun groupe de langues, y compris le français, ne jouit d’une position majoritaire constante ». Mais plus encore, il semble selon cet auteur qu’« à un moment ou à un autre, dans ces réseaux imbriqués, toutes les langues – institutionnelles, liturgiques, langue de culture ou langue de commerce – assument une position instable de langue minoritaire ». Ainsi, le français n’est pas cantonné aux situations formelles, il envahit les rues, franchissant les portes des foyers, des familles et des bars. Il peut également en être de même pour les langues nationales : parce qu’elle permet la reconnaissance identitaire et la convivialité ou au contraire l’exclusion, une langue camerounaise peut supplanter une langue officielle, y compris en situation formelle (Harter, 2005).

**Motifs et modèles de recours aux langues au sein de la famille**

Deux modèles théoriques ont retenu notre attention : le modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé de Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005) ; et le modèle macroscopique des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif de Landry et Allard (1990). Le premier distingue trois types de socialisation langagière qui déterminent le comportement langagier d’un individu dans une situation de contact intergroupes : il s’agit du vécu enculturant, du vécu autonomisant et du vécu conscientisant. Ce modèle présente la socialisation langagière et culturelle comme pouvant se situer sur un continuum selon le degré auquel les apprentissages par expériences directes ou indirectes favorisent l’acquisition de la langue et d’éléments de la culture du groupe (vécu enculturant), l’autodétermination du comportement langagier (le vécu autonomisant) ainsi qu’une conscience collective critique et un comportement engagé (le vécu conscientisant).

Selon les concepteurs du modèle macroscopique des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif, Landry et Allard (1990), la vitalité de la langue sur le plan communautaire influencera les occasions d’utiliser la langue dans les contacts interpersonnels, au sein de la famille, et dans des contextes socio-institutionnels. Cette expérience de la langue, à son tour, sera déterminante de la compétence langagière, de la disposition cognitivo-affective envers la langue, et du comportement langagier. Pour Pitroipa (2008), le modèle des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif a pour mérite d’identifier les types de bilinguisme et de fournir les conditions de leur développement. Le bilinguisme est dit additif lorsque l’apprentissage d’une langue seconde n’entraîne pas de perte linguistique partielle ou totale de la première langue. Dans ce cas, l’apprentissage de la langue seconde ne nuit pas au maintien de la première langue. Par contre, ce bilinguisme est dit soustractif lorsque l’effet contraire du bilinguisme additif se produit. Dans ce cas, l’apprentissage de la langue seconde occasionne la perte partielle ou totale de la première langue.

Plus largement, le concept de « politique linguistique familiale » développé par plusieurs auteurs, et repris par Joanne Walker (2014), insiste sur la capacité de l’unité familiale à construire de nouvelles configurations et logiques de communication, lesquelles vont parfois à l’encontre des politiques linguistiques nationales ou des normes locales. Mais la politique linguistique familiale peut être différemment appropriée par les membres de la famille, selon leurs expériences et les représentations sociales qu’ils se font. Ces représentations sociales agiraient sur plusieurs éléments de la vie sociale, en l’occurrence les attitudes, qui elles, déterminent la conduite à adopter face à différents objets. Cependant, l’absence de relation personnelle à un objet n’empêche pas d’avoir une attitude, positive ou négative, à son égard.

Les travaux de Derégnaucourt (2011) montrent que les représentations sociales sont au cœur des choix des parents en ce qui concernent l’éducation linguistique de leurs enfants. Elles jouent un rôle à plusieurs niveaux en ce sens que la langue vivante peut être porteuse de différentes espérances : espoir d’avoir une meilleure carrière professionnelle, espoir de se trouver valorisé socialement par les langues connues, espoir de faire une scolarité dans un meilleur environnement. DABENE (1994, 1997) souligne que les langues ont deux formes : leur pratique concrète, mais aussi le discours pouvant être tenu à leur sujet. Partant de ces deux formes, elle développe une théorie concernant donc le statut des langues, formel ou informel. Le statut informel peut être implicite ou explicite, et donne à la langue une certaine valeur. Cinq critères sont à l’œuvre pour déterminer la valeur d’une langue dans le cadre de ce statut : économique, social, culturel, épistémique et affectif.

Lüdi (1998) indique un certain schéma que suivent les familles qui cessent de transmettre la langue d’origine : la langue officielle ou la langue d’accueil, introduite progressivement, finit par devenir la langue de communication exclusive de la famille. Cependant, l’apprentissage de la langue officielle et/ou d’accueil ne signifie pas systématiquement la perte de la langue d’origine. En effet, dans une double médiation, « les enfants médiatisent les relations des parents avec la région et la langue d’accueil et les parents médiatisent les relations des enfants avec la région et la langue d’origine. La famille est ainsi l’unité sociale la plus petite et mieux structurée qui sert de contexte immédiat à la rencontre des langues chez l’individu. » (Lüdi et Py, 2003). Moore (2006) relève que dans les cas où la famille nucléaire se trouve isolée du reste de la famille ou d’une communauté linguistique partageant la langue d’origine, celle-ci tend à se perdre. Les familles peuvent transformer leurs pratiques pour mettre en avant leur volonté d’intégrer un nouvel environnement social, en admettant la valeur symbolique et pratique d’une des langues du milieu.

Les raisons qui sous-tendent l’adoption d’une langue dans la famille sont très peu documentées en Afrique subsaharienne. Cependant, dans bien de cas, plutôt que simplement choisie, la politique linguistique familiale se construit dans un rapport affectif à la communauté ou à la culture associée à la langue en question. Il est également à noter que les facteurs affectifs et les facteurs pragmatiques se combinent pour influencer les pratiques linguistiques au sein des familles. Dans une analyse de la transmission ou la non-transmission des langues en Inde par les couples linguistiquement mixtes qui ont choisi leur conjoint dans un groupe connoté comme socialement différent, Madhura Joshi (2014) montre que le rejet de l’union par les parents de l’épouse peut isoler cette dernière et entrainer la perte des locuteurs nécessaires pour la poursuite de la communication dans sa langue. Les politiques linguistiques familiales qui régissent la mixité linguistique dépendent, selon Joanne Walker (2014), des normes sociales de l’environnement extérieur à la famille : le rôle et le statut des femmes contribuent à fortement structurer les rapports. Dalle-Nazébi (2014) montre ainsi qu’en France, la mère est souvent le moteur de la politique linguistique des familles avec un enfant sourd. En Inde et en Corée, le statut social des femmes ainsi que les normes de pratique et de transmission de la langue de l’époux structurent les rapports des couples, analysés respectivement par Joshi et Kim (2014). Véronique Miguel Addisu (2014) met en évidence quant à elle une asymétrie frappante des pratiques d’apprentissage et d’adaptation linguistique dans trois couples mixtes à Addis-Abeba, sur lesquels porte son enquête. Ce sont les épouses éthiopiennes, attirées par le statut international du français, mais réagissant aussi aux difficultés qu’éprouvent leurs maris à apprendre l’amharique, qui adoptent la pratique de la langue française au sein du couple et permettent ainsi à ce dernier d’évoluer vers une vie communicative plus sécurisée.

Les politiques linguistiques familiales se construisent aussi dans bien de cas en dialogue avec les politiques linguistiques nationales et locales. Malgré la capacité de la famille à créer ses propres politiques de plurilinguisme familial, Lacroix et Dalle-Nazébi (2014) montrent que celles-ci sont parfois tributaires des possibilités proposées par des structures de promotion des langues et des cultures (associations, écoles bilingues), ainsi que par leur accessibilité, pour mettre en œuvre cette politique.

**Aspects méthodologiques**

Cette recherche combine les approches quantitative et qualitative. Sur le plan quantitatif, les analyses s’appuient sur les données des Recensements Généraux de la Population et de l’Habitat (RGPH) du Cameroun. Ce sont des sources de données assez riches permettant de caractériser la variable centrale du modèle de comportement langagier autodéterminé et conscientisé de Landry, Allard, Deveau et Bourgeois (2005), en l’occurrence la vitalité ethnolinguistique. Le concept de vitalité ethnolinguistique pouvant être défini comme la capacité des groupes linguistiques à se comporter et à se maintenir en tant qu’entités collectives distinctes et actives dans les situations de contacts de langues (Giles et al., 1977). Elle est reliée de façon direct au vécu enculturant et de façon indirect aux vécus autonomisant et conscientisant. Celle-ci est constituée de l’ensemble des ressources humaines et institutionnelles qui déterminent le capital linguistique des communautés en situation de contact intergroupes, le capital démographique n’étant qu’une de ses composantes. Les données du RGPH 2005 seront mises en perspective avec celles des RGPH précédents (RGPH-1987,1976) du Cameroun pour illustrer les conséquences des choix linguistiques opérés au sein des familles afin de mieux les cerner.

Les critères qui sous-tendent les choix des parents sont explicités grâces aux résultats des entretiens menés avec quelques parents à l’effet d’identifier les éléments objectifs des politiques linguistiques familiales mises en œuvre. Pour cela, 05 entretiens ont été réalisés avec les chefs de ménage dont une femme chef de ménage, et 05 entretiens avec les épouses des chefs de ménages. Des jeunes ont également été interrogés sur leur appropriation des langues maternelles des parents et des langues officielles, leurs motivations langagières et sur l’évolution du comportement langagier au sein des ménages auxquels ils appartiennent. Il s’est agi pour nous de comprendre comment les vécus autonomisant et conscient influenceraient le vécu enculturant, et en conséquence les comportements langagiers au sein de la famille.

Les entretiens ont ciblé les ménages où chaque parent peut parler une langue différente ou partager plusieurs langues ; un ou deux des parents peut être porteur de plusieurs langues, celles-ci pouvant s’ajouter aux langues pratiquées par l’autre parent ; les enfants, par leur scolarisation, peuvent apporter le plurilinguisme dans une famille essentiellement monolingue. Les interviewés devaient indiquer la ou les langue(s) de communication au sein de la famille : entre parents, avec les enfants et avec les grands parents ; puis indiquer les raisons des choix effectués le cas échéant.

**Caractérisation de la politique linguistique familiale**

Pour certaines familles rencontrées, les parents ne maîtrisent que la/les langue(s) d’origine, et maîtrisent peu les langues officielles. La question de la transmission ne se pose alors pas, il s’agit ici de communication : la langue parlée dans la famille est celle d’origine, et la communication tend alors à être monolingue. Le bilinguisme peut alors être apporté par les enfants, qui, notamment au travers de la scolarisation, acquièrent la langue officielle, et l’apportent au sein du foyer.

On observe d’ailleurs souvent que dans ces familles, les enfants parlent entre eux l’une des langues officielles et la langue d’origine avec leurs parents. C’est d’ailleurs ce que traduisent les données du RGPH de 2005 du Cameroun sur l’alphabétisation, présentées dans les graphiques ci-après.

Graphique 1 : *Pourcentage de personnes alphabétisées dans l’une des deux langues officielles du Cameroun selon le groupe d’âge.*



Graphique 2 : *Pourcentage de personnes alphabétisées en une langue nationale au moins.*



Lorsque les deux parents sont de langues d’origine différentes, les entretiens menés indiquent que la langue de communication de ceux-ci est le français ou l’anglais. Mais dans certains cas, la femme est invitée à apprendre la langue d’origine de son conjoint. Deux raisons sous-tendent en général cela : la langue parlée dans la localité et l’éducation linguistique des enfants qui repose sur la femme. C’est le cas de *Hermine*, originaire et native de la région de l’Ouest du Cameroun, qui vit dans la ville d’Ebolowa (Sud Cameroun) où elle a rencontré son mari, natif et originaire de cette partie du pays. A contrario, Gérard qui a rencontré son épouse à Yabassi (ville située dans la région du Littoral), une native et originaire de la localité, confie n’avoir pas eu de choix que de laisser ses enfants apprendre et parler la langue locale, différente de sa langue maternelle, en sus du français. L’enjeu pour le couple étant d’assurer une intégration communautaire locale des enfants et de leur assurer un avenir à travers les langues officielles.

Dans cette entreprise de préservation de l’héritage ethnolinguistique, les grands-parents sont très souvent mis à contribution. En effet, dans certaines familles que nous avons rencontrées, les grands-parents sont assez présents dans la vie de leurs petits-enfants, surtout lorsqu’ils sont en bas âge mais également à l’adolescence, dans un rapport qui prolonge les relations d’échanges pratiques et symboliques avec leurs propres enfants adultes.

Au Cameroun, ils sont considérés comme des “dépositaires de cultures”, soucieux d’assurer une forme élargie de reproduction culturelle, notamment en ce qui concerne la transmission de la langue d’origine. La mobilisation des grands-parents est d’autant plus importante lors des vacances scolaires pour la transmission linguistique lorsque les petits-enfants ont des parents ne parlant pas la même langue d’origine et où, en conséquence, la pratique de la langue d’origine ne va pas de soi. Le rôle des grands-parents dans la transmission linguistique découle le plus souvent d’une délégation de la part de leurs enfants qui souhaitent perpétuer le bilinguisme familial, mais ne se sentent pas en mesure d’assurer l’apprentissage de la langue d’origine aux petits. Mieux, la présence des grands-parents en milieu urbain rend plus fréquente que par le passé, la coexistence de plusieurs générations de la même famille et favorise le bilinguisme familiale et la préservation de l’héritage ethnolinguistique.

Au-delà de la préservation de l’héritage linguistique, un certain pragmatisme guide le choix de certains parents disposant d’une compétence linguistique ou non en français ou en anglais : pragmatisme scolaire, avec le cas du français et de l’anglais, langues officielles. Mais on peut également trouver un pragmatisme économique dans une perspective utilitariste. Les parents semblent donc chercher avec l’éducation linguistique des perspectives meilleures pour l’avenir professionnel de leurs enfants. On peut alors penser que l’image de facilité ou de difficulté de la langue est prise en compte par les parents, qui pourraient privilégier les langues officielles aux langues nationales, ces dernières étant jugées plus difficiles du fait notamment de l’absence d’instruments d’apprentissage.

Si le pragmatisme semble être au cœur des stratégies des parents concernant les langues, il apparaît également qu’un élément peut influencer leur choix, peut-être à leur insu. Il s’agit des politiques linguistiques mises en œuvre par l’Etat. En effet, les langues officielles bénéficient effectivement de politiques de mise en valeur. L’enjeu ici pour les gouvernants, est l’unité du Cameroun, qui peut être remise en cause au regard des revendications identitaires et ethniques de chacun. L’omniprésence de la référence identitaire ethnique permet de comprendre la difficulté pour les langues véhiculaires d’émerger en tant que telles. Elles sont associées aux groupes ethniques dont elles sont les langues vernaculaires, c’est-à-dire qu’elles ne perdent pas leur marquage ethnique malgré leur véhicularité. Dans ce contexte, les langues officielles jouissent aux yeux de beaucoup d’une neutralité primordiale qui participe à leur diffusion.

**Véhicularisation des langues officielles au Cameroun**

Dans plusieurs ménages vivant en milieu urbain, il est difficile d’entendre une seule brèche de la langue maternelle chez les enfants. Pour beaucoup de jeunes rencontrés, c’est la responsabilité des parents. *Armelle*, 18 ans, habitant la ville de Yaoundé affirme que : « mes parents ne nous parlent pas le patois. Moi non plus je ne parle pas puisque je n’y comprends rien ». Interrogé à ce sujet, *Mme Teguia*, mère de plusieurs enfants, affirmera que « Ça ne sert à rien d’embrouiller les enfants avec plusieurs langues, autant mieux commencer à leur parler le français dès leur bas âge // plus tard, ils apprendront leur patois ». Par ailleurs, il ressort de l’étude menée dans la ville de Yaoundé par Harter (2005) que les conjoints sont souvent amenés à choisir le français où l’anglais comme moyen de communication avec leurs enfants afin d’éviter que le dialecte de l’un des parents ne l’emporte sur celui de l’autre.

Le tableau suivant met en exergue l’évolution positive de l’alphabétisation de la population en langues officielles de 1976 à 2005 au Cameroun. Ainsi, à la faveur de la scolarisation, les langues officielles gagnent du terrain en milieu urbain comme en milieu rural.

*Tableau 1 : Taux d’alphabétisation en langues officielles au Cameroun au cours des trois recensements selon le milieu de résidence et le sexe*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Recensement de la population | Milieu Urbain | Milieu Rural | Ensemble |
| Sexe | Ens. | Sexe | Ens. | Sexe | Ens. |
| Masc. | Fém. | Masc. | Fém. | Masc. | Fém. |
| RGPH 1976(10 ans et plus) | 75,8 | 54,9 | 65,9 | 45,4 | 25,4 | 34,7 | 54,8 | 33,1 | 43,6 |
| RGPH 1987(11 ans et plus) | 87,6 | 73,8 | 80,9 | 57,1 | 36,8 | 46,1 | 69,7 | 50,0 | 59,4 |
| RGPH 2005(12 ans et plus) | 90,1 | 84,4 | 87,3 | 61,6 | 46,6 | 53,7 | 76,9 | 65,8 | 71,2 |

*Source : BUCREP, 1er RGPH-1976, 2ème RGPH-1987, 3ème RGPH-2005.*

Au-delà de cette fuite en avant de certains parents, la disparition des langues maternelles dans la société camerounaise est tributaire du phénomène de mondialisation. En effet, s’il est établi que les chaînes étrangères sont de puissants outils de promotion des cultures occidentales, au Cameroun, les médias locaux produisent l’essentiel du contenu de leurs programmes en français ou en anglais. Ce faisant, les langues officielles de la République du Cameroun jouissent d’un capital linguistique assez important dans un contexte marqué par une multitude de langues parlées. Bien plus, la politique de promotion des langues officielles, langues héritées de la colonisation s’est faite au détriment des langues locales qui perdent au fil du temps de leur vitalité.

Différents travaux ont confirmé une dynamique favorable au français et défavorable aux langues camerounaises. Ainsi, dans une enquête sur les usages déclarés et la transmission intergénérationnelle des langues à Yaoundé, Bitjaa Kody (2000) conclut à « la francisation galopante de la capitale camerounaise et la désuétude des langues nationales ». Dans le même ordre d’idées, Zang Zang (2000) note que la situation linguistique de la capitale du Cameroun entraîne une véhicularisation et une vernacularisation du français, et que son acquisition pré-scolaire et hors-scolarité prend une importance considérable. L’examen que fait Tchoungui (2000) de la répartition et des usages des variétés linguistiques dans les différents domaines du quotidien montre l’omniprésence du français dans les domaines formels mais aussi informels.

**Conclusion**

En guise de conclusion, aucun schéma général ne se dégage dans le choix d’une langue de communication au sein des familles au Cameroun. Toutefois, il n’est pas rare de constater que les membres des familles vivant en milieu urbain alternent entre langues officielles et langues nationales. En milieu rural par contre, la langue de communication au sein de la famille demeure en grande partie la langue nationale locale.

L’étude a relevé quelques critères pouvant expliquer le choix de la langue de communication au sein de la famille. La question de la liberté du choix a été présentée comme un droit. Cependant, une telle liberté ne s’exerce pas de manière simple. Les statuts formel et informel des langues sont des éléments importants qui pèsent sur le choix des langues et des modalités de leur utilisation en milieu familial. Les parents et les enfants ont contribution à apporter dans les solutions linguistiquement complexes. Il s’agit là d’une négociation permanente interne à la famille, mais qui est tributaire de la pression constante des réalités extérieures. Comme relevé, tous les cas de figure sont possibles, de l’action militante à la démission en passant par le laisser-faire.

Mais en tout état de cause, on remarque qu’il n’y a pas toujours consensus, homogénéité au sein des familles camerounaise sur la politique linguistique à suivre : l’intérêt des enfants est souvent en conflit avec celui des parents, ou c’est encore l’intérêt d’un des parents qui diffère de celui de l’autre. En particulier, tous types de refus peuvent être constatés : refus d’accepter une langue, refus de transmettre une langue, refus de parler une langue, interdiction même de pratiquer une langue, ou tout simplement refus de faire des choix. On arrive à une grande diversité dans la communication familiale avec des familles où domine une langue, avec celles où les langues s’alternent, et celles où les langues se mélangent.

**Bibliographie**

ALLARD, R., LANDRY, R., et DEVEAU K. (2005). "Conscientisation ethnolangagière et comportement langagier en milieu minoritaire". *Francophonies d'Amérique*, n° 20, pp.95-109.

BELINGA, B. et ATINDOGBE G. (2001). « Yaoundé, métropole cosmopolite par l’intégration linguistique », dans Belinga S. E., Vicat J.-P., *Yaoundé, Une grande métropole africaine au seuil du troisième millénaire*, Les Classiques Camerounais, Yaoundé, pp. 225-241.

BITJAA KODY D. Z. (2000). « Vitalité des langues à Yaoundé : le choix conscient », dans Calvet L.-J., Moussirou-Mouyama A. (éd.), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, Paris, pp. 163-182.

BOUM, M.-A. et E. SADEMBOUO. (1999). « L’atlas linguistique du Cameroun : les langues nationales et leur gestion ». Dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : L’Harmattan : 67-79.

BUCREP (2010). *Scolarisation – Instruction – Alphabétisation,* 3e RGPH 2005, Analyse thématique, 2-II. Yaoundé : Bucrep, 204 p.

BRETON, R. et B. FOHTUNG. (1991). *Atlas administratif des langues nationales au Cameroun*. Paris : ACCT; Yaoundé : MESIRES/CERDOTOLA, 143 p.

DABENE, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l’enseignement des langues*. Paris, Hachette.

DABENE, L. (1997). « L’image des langues et leur apprentissage », dans M. Matthey (Ed.), *Les langues et leurs images*. Neuchâtel, Suisse, IRDP.

DARMON, M. (2011). « La socialisation, entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle. », Sociétés & Représentations 1/2001 (n° 11), pp. 515-538.

DELAMOTTE-LEGRAND R. et SABRIA R. (2002). « L’enfant sourd et ses langues : l’unicité des choix en parcours langagiers pluriels », *D’une langue à d’autres*, Véronique Castellotti (Ed.), Collection Dyalang, PUR, vol. n° 308.

DEREGNAUCOURT V. (2011). « Apprendre une langue. Le choix des parents, entre héritage et pragmatisme », HAL : Linguistics. 2011, 141 p.

FERAL, C. (1997). « Français oral et "camfranglais" dans le sud du Cameroun », dans Queffelec A., (éd.), *Alternance codique en français parlé en Afrique*, Actes du Colloque d’Aix-en-Provence, Septembre 1995, Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 205-212.

HARTER, A.-F. (2005). « *Cultures de l’oral et de l’écrit à Yaoundé »,* GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne, n°5, Janvier 2005, pp 92-107.

LANDRY, R. et ALLARD, R. (1990). "Contact des langues et développement bilingue: Un modèle macroscopique". *La Revue Canadienne des Langues Vivantes, 46,* pp. 527-553.

LE VINE, V.-T. (1984). *Le Cameroun : du mandat à l’indépendance*. Paris : Présence africaine, 285 p.

LÜDI G. (1998). De la Suisse quadrilingue à la Suisse plurilingue : Bases démographiques, modèles de développement et problèmes de gestion. *DiversCité Langues*, volume 3.

LÜDI G. et PY B. (2003). *Etre bilingue*. Bern, Suisse, Peter Lang.

PITROIPA, B. (2008). *Apprentissage, appropriation et utilisation du français et des langues nationales par les jeunes lettrés du Burkina Faso : le cas des élèves-maîtres*, thèse de doctorat nouveau régime, U.F.R Lettres et Langues, Université de Poitiers, 310 p.

STUMPF, R. (1979). *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960 : comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires*. Berne : Peter Lang, 157 p. et 61 p.

TABI-MANGA, J. (2000). *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d’aménagement linguistique*, Karthala, Paris.

TANANG, P. et EFON H.-J. (2013), « Les dynamiques démolinguistiques au Cameroun de 1960 à 2005 », Québec : Observatoire démographique et statistique de l’espace francophone / Université Laval, 100 p. (collection Rapport de recherche de l’ODSEF).

TCHOUNGUI, G. (2000). « Yaoundé » dans *Terminogramme*, Revue d’aménagement linguistique, n°93-94, Actes du Colloque de Barcelone, les 4, 5 et 6 octobre 1999, Office de la langue française, Québec, pp. 59-84.

ZANG ZANG, P. (2000). « Acquisition du français par les populations non scolarisées: cas de la ville de Yaoundé », dans Calvet L.-J., Moussirou-Mouyama A. (éd.), *Le plurilinguisme urbain*, Actes du Colloque International de Libreville, ENS Libreville, 25-29 septembre 2000, Collection Langues et Développement, Didier Erudition et Institut de la Francophonie, Paris, pp. 443-460.